

Le 6 octobre 2017, les représentants de l'État, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département de Vaucluse, du Parc naturel régional du Luberon (PNRL), de la Chambre d'agriculture, de la Société du Canal de Provence (SCP) et de nombreux élus et agriculteurs, se sont réunis à Bonnieux pour célébrer les 30 ans du percement de la galerie du Luberon qui avait eu lieu le 6 octobre 1987.

Pour cette occasion, a été édité le livre « Récit d'un combat collectif pour l'irrigation Calavon – Luberon », retraçant l'histoire de la conquête de l'eau pour la vallée du Calavon, racontée par ses principaux protagonistes.

Sommaire

Déroulé de la manifestation	2
L'anniversaire du 6 octobre 1987 : date majeure dans l'histoire de l'irrigation du Luberon	3
Un livre pour témoigner : « Récit d'un combat collectif pour l'irrigation Calavon – Luberon ».....	4
Enjeux et perspectives.....	5
La galerie du Luberon et l'aménagement hydraulique du Calavon Sud Luberon	7
Zoom sur l'action du PNRL et de la SCP	10

DEROULE DE LA MANIFESTATION

13h30	Accueil.
13h30 – 16h00	Traversée de la galerie (acheminement jusqu'à Lauris puis traversée jusqu'à Bonnieux).
16h00 – 17h00	Allocutions officielles : <ul style="list-style-type: none">- Monsieur Pascal Ragot, Maire de Bonnieux,- Messieurs Roland Chauvin et Joël Bouscarle, témoins du combat collectif pour l'irrigation Calavon – Luberon,- Monsieur André Bernard, Président de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse,- Madame Dominique Santoni, Vice-Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, représentant le Président, monsieur Maurice Chabert, Présidente du Parc Naturel Régional du Luberon, Marie d'Apt,- Monsieur Philippe Vitel, Président de la SCP, Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentant le Président, monsieur Renaud Muselier,- Madame Dominique Conca, Sous-préfète d'Apt.
17h00	Rafraichissements.

L'ANNIVERSAIRE DU 6 OCTOBRE 1987 : DATE MAJEURE DANS L'HISTOIRE DE L'IRRIGATION DU LUBERON

Dans l'histoire de l'irrigation du Luberon, le 6 octobre 1987 constitue une date majeure : celle du percement d'une galerie de 2,8 km de part en part du massif du Luberon entre Lauris et Bonnieux, permettant d'amener l'eau de la Durance vers le nord Luberon, pour irriguer aujourd'hui près de 15 000 hectares dans la vallée du Calavon-Coulon.

Le 6 octobre 2017, 30 ans après...

À travers l'évènement festif organisé autour de cette date anniversaire, les objectifs de réunir partenaires et institutionnels sont multiples :

- partager les témoignages de la longue et combative aventure humaine qui fut nécessaire pour sécuriser l'accès à l'eau et satisfaire les besoins agricoles de ce territoire : 30 ans pour voir aboutir le percement de la galerie du Luberon !
- Faire ensemble le point sur l'arrivée de l'eau de Durance dans la vallée du Calavon et le développement de réseaux sous pression qui permettent aujourd'hui d'irriguer près de 15 000 hectares et dont les extensions se poursuivent.
- Envisager et soutenir collectivement les nouveaux projets d'aménagements hydrauliques nécessaires à la sécurisation des secteurs orphelins.

L'aménagement du Calavon-Sud Luberon est une belle illustration de la nécessaire solidarité hydraulique entre territoires pour le partage de l'eau et sa gestion économe. Avec les effets attendus du changement climatique, cette solidarité entre usages et entre territoires est plus que jamais nécessaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contexte.

L'eau est vitale pour les individus, mais elle l'est tout autant pour les sociétés humaines et leur développement. On peut ainsi lire l'histoire du Luberon à travers celle de la domestication et de la maîtrise des ressources en eau nécessaires aux hommes qui l'ont peuplé et à leurs activités.

Le climat méditerranéen, la topographie et la perméabilité du substrat karstique font du Parc du Luberon un territoire où la ressource en eau est peu abondante, dispersée en de multiples sources au débit souvent faible et intermittent.

Pour faire face à cette rareté, les habitants du Luberon se sont ingénies au fil des siècles à maîtriser la ressource et à optimiser sa gestion en développant des savoir-faire et en construisant les aménagements nécessaires : aiguiers, mines d'eau, citernes, canaux gravitaires et plus récemment réseaux d'irrigation sous pression permettant d'alimenter des territoires de plus en plus vastes. Ces différents aménagements hydrauliques sont le fruit d'une poignée de visionnaires portés par une volonté collective. Aujourd'hui grâce à eux, le territoire Calavon – Luberon bénéficie des apports d'eau de la Durance, lui permettant d'assurer les ¾ de ses besoins en eau, tous usages confondus.

UN LIVRE POUR TÉMOIGNER : « RÉCIT D'UN COMBAT COLLECTIF POUR L'IRRIGATION CALAVON – LUBERON »

Dans les années 2010, les principaux protagonistes du combat collectif qui a abouti au percement de la galerie du Luberon ont rédigé un « Verbatim linéaire de l'irrigation Calavon – Luberon », pour partager l'histoire exceptionnelle qu'ils ont vécue.

À l'occasion des 30 ans de la galerie, le Parc naturel régional du Luberon en a édité un livre illustré, afin de partager à une plus large échelle l'histoire de cette conquête de l'eau pour la vallée du Calavon. Plus qu'une simple narration, ce livre témoigne d'une véritable aventure humaine, d'un combat collectif sur de longues années, d'une volonté partagée d'amener l'eau dans des territoires en manquant naturellement. Cette eau vitale au maintien des populations et au développement agricole...

Ce récit illustre l'enjeu majeur de la sécurisation de l'accès à l'eau en région méditerranéenne, et nous montre toute l'importance de l'anticipation, de la solidarité et du partage pour gérer l'avenir de cette précieuse ressource. C'est probablement une leçon à retenir en ces temps d'incertitude face aux effets du changement climatique.

Auteur :

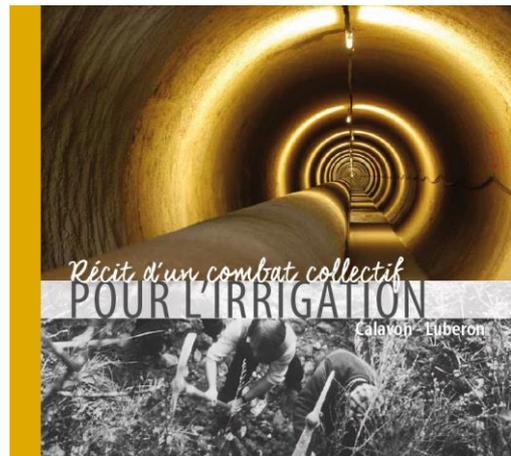
Hubert Richard avec la complicité de Roland Chauvin, Louis Mille, Edmond Florent et Maguy Ravoire

Éditeur :

Parc naturel régional du Luberon, en partenariat avec la SCP

56 pages quadri – Disponible à la Maison du Parc (04 90 04 42 00 ou accueil@parcduluberon.fr)

Avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse



ENJEUX ET PERSPECTIVES

Irriguer pour sécuriser les productions agricoles

La galerie du Luberon, aménagement réalisé par la SCP à la fin des années 1980, était absolument nécessaire pour le maintien et le développement de l'économie agricole de cette région. En effet, sans une alimentation en eau sécurisée, la pérennisation et de le développement des activités agricoles sont compromis. Les effets du changement climatique accentuent les phénomènes météorologiques extrêmes. Les cultures dites « pluviales » comme la vigne, l'olivier, l'amandier, le blé dur... ont besoin le plus souvent d'un apport d'eau complémentaire à la pluie. Quant aux productions emblématiques du Luberon comme le melon, la cerise, le raisin de table... elles ne sont même pas envisageables sans irrigation. Au-delà de l'irrigation, les réseaux servent également à la protection des vergers contre le gel tardif en fin d'hiver et jouent un rôle essentiel dans la protection des massifs forestiers contre les feux de forêt.

Pour sécuriser toutes ces productions, en rendement mais surtout en qualité, les attentes des agriculteurs sont fortes vis-à-vis de l'irrigation.

Poursuivre la sécurisation des productions agricoles

Sécuriser l'accès à l'eau du territoire (qui est naturellement rare et inégalement répartie) est une nécessité pour permettre, entre autres, de sauvegarder et de développer une agriculture de qualité, diversifier les productions et potentiellement évoluer vers des pratiques agro-écologiques.

Ces enjeux liés à l'eau sont d'autant plus importants au regard des évolutions climatiques et démographiques qui sont envisagées. Les textes de loi ont été renforcés pour répondre aux défis d'une gestion durable de l'eau. Les objectifs du SDAGE (schéma départemental d'aménagement et de gestion des eaux) répondent aux ambitions des directives européennes et du Grenelle de l'environnement. Mobilisée sur ce thème depuis longtemps, la Région a lancé dans ce cadre sa démarche SOURCE, dans lequel les actions du Parc du Luberon s'inscrivent pleinement.

Pour certains territoires non sécurisés aujourd'hui par ces transferts d'eau, il convient tous ensemble de poursuivre les efforts d'extension de réseaux ou de trouver d'autres solutions innovantes quand cela n'apparaît pas possible.

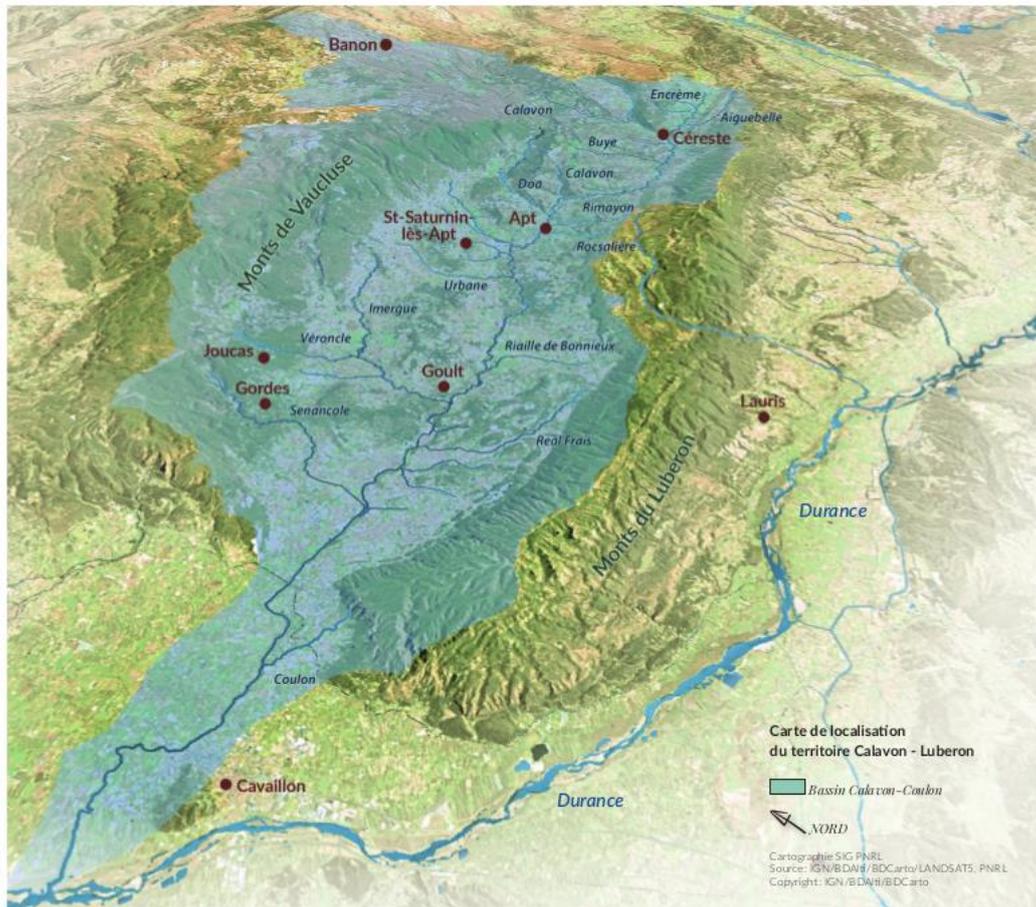
Le développement de solutions innovantes

De nouveaux aménagements sont très attendus sur les territoires agricoles non encore desservis. Certains pourront l'être à partir de l'extension des réseaux existants. D'autres, plus éloignés ou enclavés, ne pourront pas l'être pour des raisons techniques ou économiques.

Les retenues collinaires qui sont en projet sur le haut bassin du Calavon et du Lorgue doivent en cela être soutenues pleinement !

L'engagement de tous, partenaires publics et privés, y est nécessaire. Les objectifs sont multiples :

- permettre le maintien et le développement des activités agricoles,
- assurer leur adaptation aux évolutions climatiques et économiques sans lesquelles ces territoires sont voués à une inexorable déprise,
- préserver et gérer durablement notre ressource en eau et les milieux aquatiques associés.



Carte de localisation du bassin Calavon-Coulon

LA GALERIE DU LUBERON ET L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU CALAVON SUD LUBERON

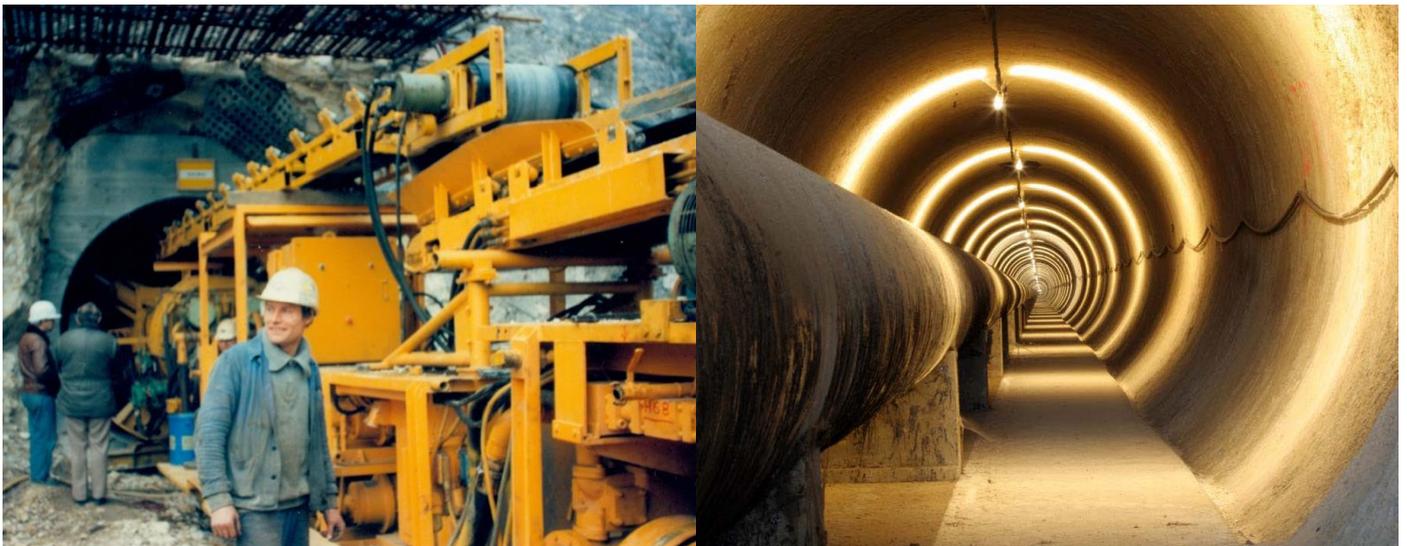
La réalisation de la galerie du Luberon, pièce maîtresse de l'adduction hydraulique Durance Bonnieux, marque un événement majeur de l'histoire de l'irrigation de ce territoire et plus particulièrement de la Vallée du Calavon - Coulon.

Le creusement de la galerie

Après une préparation du chantier entre décembre 1986 et mars 1987 (préparation, installation de chantier, forage préalable et montage du tunnelier), le creusement a proprement parlé a débuté en avril 1987. Le travail a été assuré par des équipes de 5 personnes qui se sont relayées en continu (3 x 8 heures) et ont achevé le creusement le 6 octobre 1987 soit seulement 6 mois après le début des travaux !

Caractéristiques techniques du creusement :

- Vitesse moyenne journalière : **20 m par jour**,
 - Vitesse maximale journalière : **49 m** le 8 juillet
 - Vitesse hebdomadaire maximale : **199 m** du 6 au 10 juillet,
 - Vitesse mensuelle maximale : **620 m** en septembre,
 - **40 000 m³ de déblais** évacués pour servir de remblai à la dérivation de Lauris.
-



Tunnelier (70 tonnes) utilisé pour le creusement et galerie achevée avec la canalisation en acier.

A la suite du creusement de la galerie, une canalisation en acier d'un diamètre de 800 mm a été installée afin d'assurer le transit de l'eau du Sud vers le Nord. Elle débouche dans la réserve de Bonnieux, aboutissement de l'infrastructure, dont les 6000 m³ assurent un rôle de régulation et de stockage, en réponse aux besoins de la vallée du Calavon.

La galerie en chiffres :

- 2783 m de longueur,
- 3,4 m de diamètre de creusement,
- 4.3 mm/m de pente.

Dates clefs :

- Lancement des travaux le 26 mai 1984,
 - Fin du percement le 6 octobre 1987,
 - Inauguration le 11 juillet 1989.
-

Les ressources mobilisées et les différents secteurs hydrauliques concernés

L'aménagement hydraulique du Calavon – Sud Luberon s'appuie largement sur la ressource de la Durance, disponible grâce aux grands ouvrages existants et dans le respect des droits de l'eau autorisés pour la desserte de ce territoire vauclusien. Pour mobiliser la ressource de la Durance, une prise a été créée sur le Canal EDF, au niveau de la Roque-d'Anthéron, en vue d'alimenter une partie du Sud Luberon, de Lauris à Cadenet, ainsi que la vallée du Calavon, entre Apt et Goult. Plus à l'aval, sur le secteur du Bas Calavon, c'est à partir du Canal de Carpentras que sont alimentés ouvrages et réseaux de la région de Robion, Gordes, etc. Enfin, pour la partie Est du Sud Luberon, l'alimentation se fait depuis le Canal du Sud Luberon.

Cependant, à chaque fois que cela a été possible, et dans le respect de la préservation des milieux naturels, les ressources locales ont aussi été mobilisées. Dans le Sud Luberon, l'Etang de la Bonde, complété par la source du Mirail, est un élément clé pour la desserte des territoires environnants. Autant que de besoin, dans les périodes les plus sèches, la ressource de la Durance vient en complément, grâce à plusieurs maillages, puisqu'à chaque fois que cela est possible, les périmètres de l'aménagement du Calavon sont interconnectés entre eux.



Etang de la Bonde.

Ce dispositif sécurise la continuité du service de l'eau : que ce soit lorsque la qualité des eaux se trouve affectée sur l'un des canaux, à la suite d'un épisode pluvieux particulier par exemple, ou lorsqu'une importante opération de maintenance est programmée sur les ouvrages. Enfin, la qualité des eaux fait l'objet d'un suivi continu.

ZOOM SUR L'ACTION DU PNRL ET DE LA SCP POUR LE DÉVELOPPEMENT DU LUBERON

Le Parc naturel régional du Luberon : pour le développement durable du territoire

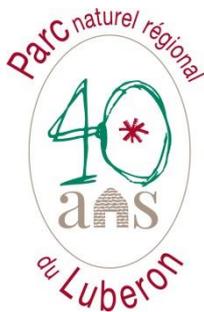
Sur une superficie de 185 000 hectares, le Parc naturel régional du Luberon, créé en 1977, rassemble 77 communes qui y ont adhéré librement en approuvant sa charte. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements de Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence adhèrent également au syndicat mixte de gestion du Parc du Luberon. 176 848 habitants vivent sur ce territoire de haute qualité patrimoniale (naturelle, culturelle et paysagère), dont la fragilité justifie une préservation et une attention particulières.

Les missions du Parc naturel régional du Luberon s'incarnent dans sa Charte, qui constitue le projet de territoire partagé par l'ensemble des acteurs des collectivités concernées. La Charte fixe les objectifs, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui permettent de les mettre en œuvre. Elle permet d'assurer la cohérence des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités territoriales et organismes publics.

Quatre grandes orientations stratégiques du Parc sont ainsi définies :

- Protéger et valoriser les paysages, le patrimoine naturel et culturel,
- Contribuer à un aménagement cohérent du territoire et conforter son identité territoriale,
- Contribuer au développement économique et social ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie,
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public.

Les 40 ans du Parc naturel régional du Luberon.



Le périmètre du Parc du Luberon était initialement centré sur le massif et ne comprenait que la moitié de la vallée du Calavon. La charte ne comportait pas de référence à l'irrigation de la vallée du Calavon, mais un accord tacite était conclu dès son origine entre les porteurs du projet de Parc et ceux du projet d'aménagement hydraulique Calavon – Luberon : donnant-donnant et soutien mutuel.

Au début des années 1980, le périmètre a été élargi à l'ensemble de la vallée du Calavon. L'approche territoriale est devenue différente et la démarche protection/développement était dominante à ce moment-là. Le projet d'irrigation s'y est naturellement intégré et le Parc a alors mis en place, en relation avec la Safer, un programme foncier afin de préparer l'arrivée du projet et jouer un rôle de facilitateur. Le franchissement du Luberon était aussi un sujet délicat concernant les impacts tant sur le tracé qu'en période de travaux.

Ce travail témoigne des acquis et des savoir-faire développés qui reflètent les valeurs d'un parc naturel régional : participation des acteurs, pilotage de schémas stratégiques, capacité d'animation et de contractualisation pour le territoire, médiation environnementale et qualification du développement.

Aujourd'hui, conformément à sa charte, le Parc du Luberon, au travers son service eaux et rivières, continue à s'investir sur l'indispensable gestion de l'eau. Travail collectif mené avec l'ensemble de ses partenaires.

La SCP dans le Vaucluse et le secteur du Calavon – Sud Luberon.

Historique

La SCP est présente dans le Vaucluse depuis 1988 dans le cadre d'une concession Départementale couvrant la vallée du Calavon et la zone du département située au Sud du massif du Luberon. Cependant, depuis le 1er janvier 2015 le patrimoine hydraulique du Calavon et du Sud Luberon du Département de Vaucluse a été transféré à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de fusionner les deux concessions. A cette occasion, et selon des modalités précisées dans une convention tripartite Région-Département-Société du Canal de Provence, un programme d'investissements de 40 M€ sur 10 ans a été lancé. Dans ce cadre, la Société doit réaliser et exploiter l'aménagement hydraulique nécessaire au développement de cette partie du territoire, et en particulier de son agriculture. Cette mission est assurée en concertation étroite avec le Département de Vaucluse, depuis toujours actionnaire de la société, comme elle le fait avec l'ensemble des conseils départementaux sur le reste du territoire régional.

Le schéma directeur

Un schéma directeur a été défini à la fin des années 1980, sous l'autorité du département de Vaucluse et en concertation étroite avec la profession agricole, dans l'objectif d'équiper à minima 15 000 hectares en plaine, mais aussi en coteaux. Sur ces bases, la SCP a progressivement lancé des travaux sur les infrastructures d'amenée d'eau, et les réseaux d'irrigation. Les travaux relatifs à l'aménagement hydraulique ont débuté au milieu des années 80 : dans un premier temps, la basse vallée du Calavon a été équipée à partir du Canal de Carpentras, puis la galerie du Luberon a été percée. A partir de Bonnieux, une grande partie du Moyen Calavon a été desservie. Puis, le Sud Luberon a été desservi en mobilisant également les ressources en eau de l'Etang de La Bonde, de la source du Mirail et du Canal du Sud Luberon.

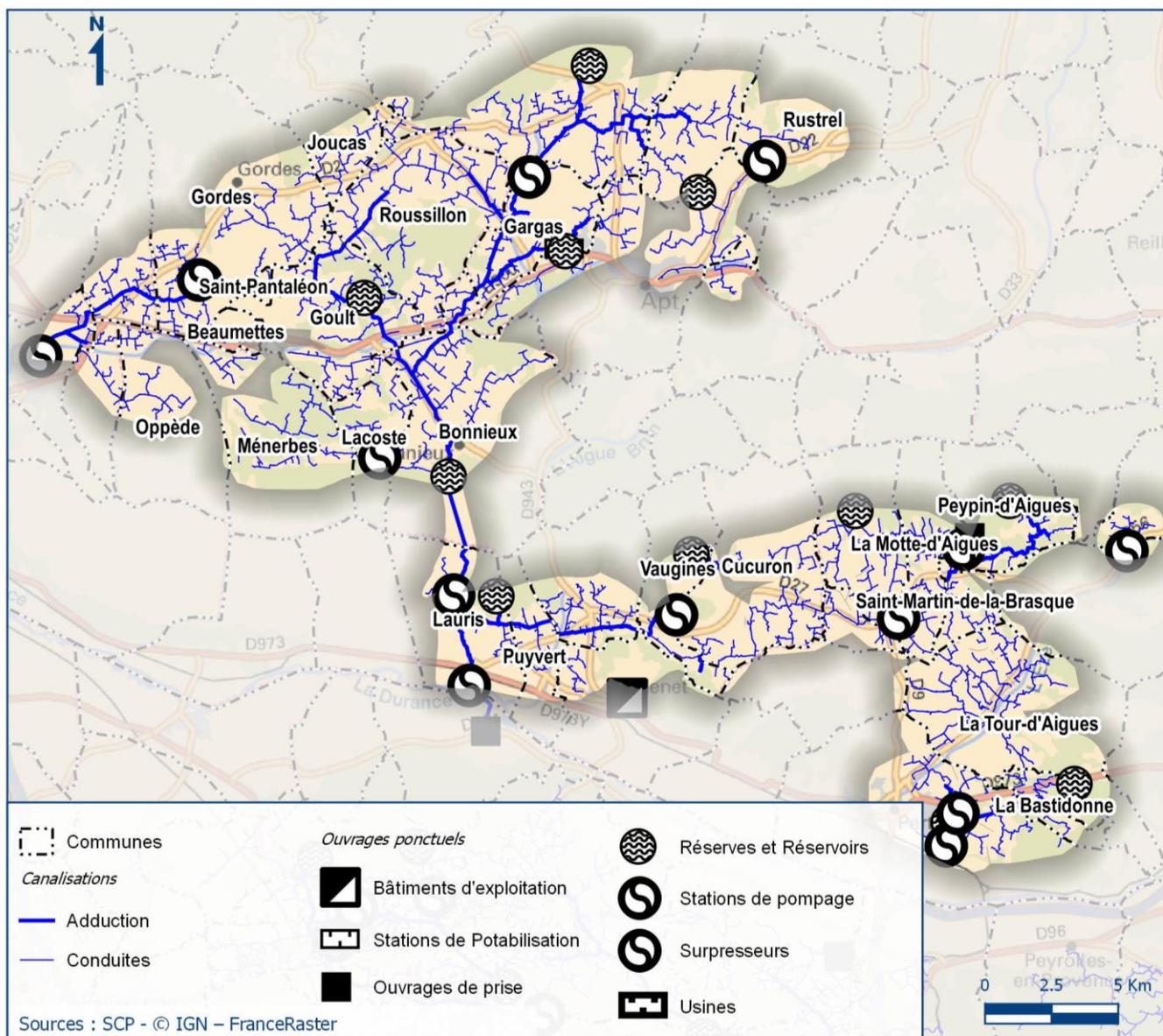
En 2017, sur les 15 000 hectares prévus, près de 14 000 sont d'ores et déjà équipés à l'irrigation. Chaque année ce sont entre 5 et 7 millions de m³ qui sont livrés aux agriculteurs du Vaucluse pour l'arrosage de vergers, vignes et cultures maraîchères. En outre, les réseaux d'irrigation sous pression sont sollicités chaque année au printemps pour la protection des vergers contre le gel tardif.



Champ d'oliviers.

On distingue deux grands secteurs ou entités hydrauliques :

- **La vallée du Cavalon**, avec deux entités hydrauliques indépendantes :
 - le Bas Calavon,
 - le Moyen Calavon,
- **Le Sud Luberon**, avec aussi deux entités hydrauliques :
 - le Sud Luberon Ouest,
 - le Sud Luberon Est.



Carte du périmètre géré par la Société du Canal de Provence.

Les perspectives :

Le programme d'investissement de 40 M€ sur 10 ans acté dans le cadre de la fusion des Concessions vise à répondre aux besoins des territoires non équipés par les réseaux de la SCP. Le rythme des investissements est accéléré à hauteur de 4 M€ permettant à l'horizon 2025 d'étendre la surface équipée de 3 000 ha supplémentaires. La priorisation des aménagements à réaliser se fait en concertation entre le département de Vaucluse, la Région et la SCP.

Le centre d'exploitation de la SCP de Cadenet

Afin d'exploiter et d'entretenir l'ensemble des ouvrages des secteurs hydrauliques concernés, ces derniers sont placés sous la responsabilité du centre d'exploitation de Cadenet. Ce dernier assure ainsi une gestion quotidienne et de proximité afin d'assurer la continuité du service de l'eau.

Les types de clients

Il s'agit principalement de clients agricoles (Eaux d'irrigation agricole) puis de particuliers (Eau d'arrosage). Arrive ensuite la protection contre les incendies (Eaux pour la protection incendie) et l'industrie (Eaux potable pour 2 clients, Apt-Union et FRUPREP).

Les spécificités

Les territoires d'intervention du centre d'exploitation sont :

- le Cavalon regroupant Bas et Moyen Cavalon,
- le sud Luberon regroupant ouest et est du sud Luberon.

L'infrastructure hydraulique, situé entre la Durance et la montagne du Luberon d'une part, et dans la plaine du Cavalon d'autre part, concerne des infrastructures de transport et de distribution d'eau à buts multiples, dont la réalisation à terme d'équipements de 15 000 ha de réseaux d'irrigation et des ouvrages nécessaires à leur fonctionnement.

Le centre d'exploitation en chiffres

Nombre d'agent : 6

Surface équipée : 13 855 ha

Nombre de client : 2550

Postes : 3767

Bornes : 2062

Poteaux incendie : 121

Station de potabilisation : 1

Stations et pompages : 12

Réserves et réservoirs : 12

Un Barrage

Régulateur de pression : 101

Longueur de canalisation : 755 km

Volume annuel délivré : 5.3 Mm3 moyenne sur les 3 dernières années (2016 : 6.9 Mm3)

La SCP fête ses 60 ans !



Construit à partir de 1957 à l'initiative d'élus engagés et visionnaires, le Canal de Provence est devenu en 60 ans un ouvrage essentiel pour l'aménagement des territoires provençaux.

Avec la confiance de près de 50 000 clients particuliers, agriculteurs, industriels et collectivités, les 500 collaborateurs de la SCP agissent au quotidien au service de l'intérêt général, dans le respect de la ressource et de l'esprit de solidarité de la concession régionale.

L'impact du changement climatique oriente désormais l'action de l'entreprise en région provençale mais aussi dans les activités d'ingénierie et de service qu'elle déploie en France et à l'international.
